



MARLY ACROBAT'CLUB

SAISON 2021-2022



PROCEDURE D'INSCRIPTION et NOTICE D'INFORMATION

1. CONTENU DU DOSSIER

Le dossier d'inscription pour la saison 2020-2021 comprend :

1. La présente **Procédure d'inscription**
2. Les **horaires d'entraînement et les tarifs associés**
3. Un lien vers le site d'inscription en ligne <https://marlyacrobatclub.comiti-sport.fr>
4. Le **questionnaire de santé de la FFGYM** pour les [Réinscriptions et Nouvelles Inscriptions](#)
5. Le **règlement intérieur du Club**

2. MONTANT DES COTISATIONS

Le montant des cotisations annuelles pour la saison 2021-2022 est fixé comme suit :

Eveil (4-6ans) : 245 €

Loisir : débutant (1h30), intermédiaire (1h30) et confirmé (1h30) : 300 €

Compétition Fédéral : 405 €

Compétition Performance / Elite : 440 € / 460 €

ajouter 10 € pour les membres n'habitant pas Marly le Roi (option à cocher dans COMITI)

Le montant de la cotisation, inclus le montant de la LICENCE FFGYM :

Pour information, la licence comporte l'adhésion FFGYM + SACEM + CRIFGYM + DEPT 78 (1€). Elle s'élève à :

- Pour les adultes : 30 euros
- Pour les jeunes nés entre 1993 et 2015 : 39 euros
- Pour les baby nés à partir de 2016 : 29 euros

Les stages des niveaux compétition (1 et 2) environ 70 € pour la semaine, par stage.

A noter : Les inscriptions aux cours Compétition / Détection se font uniquement sur proposition des entraîneurs, en fonction du niveau du gymnaste et des places disponibles.

Des frais supplémentaires sont à prévoir : tenue, déplacements et hébergement des gymnastes en compétition. Veuillez lire attentivement le règlement intérieur.

3. INSCRIPTION

L'inscription à nos cours se réalise en ligne, via le lien suivant :

<https://marlyacrobatclub.comiti-sport.fr>

REEINSCRIPTION :

- Utiliser votre compte existant pour vous inscrire !
- Vérifier seulement si les informations mentionnées sont à jour (elles sont utilisées pour les communications / informations)

NOUVELLE INSCRIPTION

- 1) **Créer vous-même votre compte COMITI** en tant que **Responsable légal** puis, ajouter **votre/vos enfants** qui vont pratiquer la gym acrobatique : toutes nos communications reposeront sur vos informations à jour : adresses mails et numéros de téléphones.

- 2) **Choisissez le cours souhaité (horaire et jour).** Les places sont limitées dans les cours (18 pour les loisirs et 10 pour les éveils), **inscrivez-vous une seule fois, à un cours loisir / éveil.**



Pour rappel, les cours compétitions Performance / Elite et compétitions Fédérales et cours Détection ne sont ouverts que sur décision des entraîneurs. (tagg à positionner par le CLUB après création du compte et avant le choix du cours)

- 3) **Ajouter dans votre panier le cours souhaité et régler la cotisation** selon les modalités proposées :

- Carte Bancaire en 1 fois ou 3 fois
- Chèques en 1 fois ou 3 fois à l'ordre du MARLY ACROBAT'CLUB: tous les chèques sont à donner au moment de l'inscription et leur dépôt sera échelonné sur l'année. Le règlement effectué par chèque bancaire peut contenir un chèque ou trois chèques (d'un montant correspondant, pour chacun, au tiers de la cotisation annuelle).
En cas de paiement "en trois fois" par chèque, le premier chèque sera encaissé au plus tard le 15 octobre et les deux autres règlements fin janvier et fin avril. En cas de paiement unique, le règlement sera encaissé fin octobre.
Le paiement, quelles que soient les modalités, est dû pour la saison complète.
- Coupons sport ANCV : moyennant un supplément de 3 €, par coupons sport ANCV pour frais de gestion

Quelles que soient les modalités de paiement retenues, **le règlement de l'intégralité de la cotisation doit être fourni dès l'inscription. Le premier cours de la saison est un cours d'essai**, ce qui permettra à l'enfant après avoir tester l'activité de se rétracter. Votre inscription vous sera alors intégralement remboursée.

Aucun remboursement n'aura lieu en cours d'année. La participation à l'année et la cotisation sont dues.

PASS+78 : Le Club est affilié au PASS+78. Dans le cas où vous avez inscrit votre enfant au programme et après réception par vos soins du numéro de Ticket, le montant du Ticket PASS+78 vous sera rembourser par chèque. Dans l'attente, la cotisation au Club est à régler en totalité.

Bon CAF : En cas de bon CAF, le Club remplira la demande à partir du moment où la totalité de la cotisation annuelle au Club est à réglée, dans le cas contraire, l'enfant ne pourra plus accéder aux cours de gym dispensés par le Club.

Les inscriptions pour la saison 2021-2022 sont ouvertes et le resteront jusqu'à ce que les cours soient complets.

En raison du nombre limité de places, les inscriptions se feront dans l'ordre d'inscription complète sur COMITI (avec paiement et données santé dûment remplis)

4. ASSURANCES

Le Club souscrit une licence auprès de la Fédération Française de Gymnastique pour chacun des gymnastes.

Les gymnastes bénéficient d'un contrat d'assurance souscrit auprès d'Allianz par la Fédération Française de Gymnastique pour le compte de ses adhérents.

Une **police d'assurance complémentaire facultative** peut être souscrite auprès d'Allianz par les gymnastes.

Le processus est désormais dématérialisé :

- Lors de son inscription ou de sa réinscription au club, le licencié communique son adresse mail (pour les mineurs, celui du responsable légal).
- Le club transmet au comité régional un décompte comprenant les licences à valider.
- Le licencié reçoit un mail de la Fédération lui indiquant que sa licence est validée. La notice d'information assurance est jointe à ce mail. Le licencié peut alors imprimer le bulletin correspondant

aux options qu'il souhaite souscrire (option 1 ou 2 atteinte corporelle, indemnités journalières, garantie accident de la vie) et l'envoyer, avec son règlement, au Cabinet d'assurance Gomis-Garrigues.

S'il ne souhaite pas souscrire de garanties optionnelles, la procédure s'arrête là. En effet, l'envoi de la notice par la Fédération remplace la procédure actuelle de signature du bulletin n°2, remis au club et conservé par ce dernier.

5. PRODUITS au LOGO du CLUB et TENUE de COMPETITION

Le Club propose pour tous ses adhérents, un certain nombre de **produits à l'effigie du Club** avec le logo : **Gourde en acier inoxydable, T-Shirt bleu marine, Sweat à capuche bleu marine, legging bleu marine, pantalon de survêtement noir, brassière d'entraînement.**

Ces produits seront accessibles en SEPTEMBRE directement sur le **site internet du Club**, rubrique **BOUTIQUE**. **C'est SIMPLE, vous passez commande directement, vous payez et vous le recevez chez vous !**

Pour les gymnastes qui le souhaitent (notamment pour la section COMPETITION), **un justaucorps au design unique jaune et bleu du Club, une veste de survêtement et un sac de sport** au couleur du Club **sont disponibles sur commande auprès du Club.**

A Noter : Le justaucorps du club est obligatoire pour les gymnastes des groupes compétition 1 (fédérale). L'achat d'un justaucorps de compétition est aussi à prévoir pour les gymnastes du groupe compétition performance / elite (lundi-jeudi).

6. ELEMENTS A FOURNIR

Les éléments à fournir pour l'inscription doivent **impérativement** comprendre :

- **L'inscription complète via COMITI avec le règlement intégral de la cotisation annuelle (complète)**
- **Le certificat médical de non contre-indication à la pratique de la gym acrobatique avec mention y compris en compétition UNIQUEMENT pour les acrogymnastes de la section COMPETITION 1 et 2.**

Pour toute demande d'information complémentaire, merci de nous contacter par e-mail :

- **marlyacrobatclub78@gmail.com**
- **ou par téléphone : Sandrine Mertens au 06 61 88 46 65**